

— Le Roi regrette que les négociations entamées pour faire comprendre les Pays-Bas dans la ligue de Landsberg aient eu peu de succès : il examinera s'il faut envoyer pour cet objet une personne expresse à l'Empereur et à l'archiduc Ferdinand. — Ce que lui a mandé le duc de la tranquillité qui règne aux Pays-Bas lui a causé une vive satisfaction : il le remercie de l'amour et du zèle qu'il apporte dans les affaires de son service. — Il a reçu la sentence prononcée par le duc contre la mémoire de Montigny : on en usera, selon ce que le duc a écrit.

Liasse 547.

1022. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de l'Escurial, le 18 avril 1571.* Quoiqu'il ait plusieurs fois fait des démarches à Rome, afin d'obtenir le chapeau de cardinal pour l'évêque de Liège, il écrit de nouveau à ce sujet, de main propre, à don Juan de Cúñiga, et le charge de redoubler d'instances auprès du saint-père.

Liasse 547.

1023. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 mai 1571.* Il le supplie de faire partir le duc de Medina-Celi assez à temps pour que lui puisse profiter de la saison d'été, afin d'entreprendre son voyage. Il n'oserait s'exposer à la chance de devoir relâcher dans aucun port de France ni d'Angleterre; et, quand même il aurait assez de santé pour faire le voyage par terre jusqu'en Italie, il n'a pas assez d'amis pour qu'il pût s'y aventurer.

Liasse 546.

1024. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 mai 1571.* Il s'occupe de différentes mesures propres à assurer pour jamais la tranquillité des Pays-Bas. Ayant appris que M. de Havré, frère du duc d'Arschot, avait le projet de se marier en Lorraine, il lui écrivit afin de l'en détourner, avant son départ pour ce pays. Il envoie au Roi sa lettre et la réponse de ce seigneur. « Je » lui ai écrit ainsi, dit-il, parce qu'il ne convient en aucune manière du monde » que les vassaux de V. M. dans ces États se marient au dehors, pour deux » causes : la première, pour qu'ils ne s'agrandissent pas (1); l'autre, parce que, » lorsqu'ils ont des possessions hors du pays, ils ne se tiennent que pour vassaux » à demi (2), et ne servent pas avec le zèle et le respect convenables. » — Le

(1) *Por que no se hagan grandes.*

(2) *Por medio vasallos.*

duc attribue en grande partie les troubles passés aux mariages contractés hors du pays, parce que de là naquirent les intelligences et pratiques si préjudiciables aux intérêts du Roi. — On lui a dit que M. de Havré veut vivre en Lorraine; il se perdrait entièrement par là, car il a une mauvaise tête. — Il a voulu se marier à Bruxelles avec cent femmes, et, après avoir fait demander instamment au duc l'autorisation d'épouser mademoiselle d'Egmont, il a laissé cette dernière pour celle de Lorraine.

Liasse 546.

1025. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 mai 1571.*
 « J'ai déjà informé V. M. que je faisais traiter avec la mère de don Juan,
 » pour l'engager à demander d'elle-même d'aller en Espagne..... Il n'a pas été
 » possible de le lui persuader : loin de là, lorsqu'on lui parle de choses d'Es-
 » pagne, elle se désespère, et dit qu'on ne doit pas se flatter de la tromper;
 » qu'elle sait très-bien la manière dont on enferme là-bas les femmes, et que,
 » la mit-on en pièces, on ne la contraindrait pas à s'y rendre (1). Ici on a beau-
 » coup de peine avec elle, parce qu'elle a une terrible tête. V. M. ordonnera sur
 » cela ce qu'elle jugera convenir. Je crains qu'elle ne se remarie; et lui donner
 » de l'argent, c'est le jeter à la rivière, parce que, en deux jours, elle l'a dissipé
 » en festins (2). »

Liasse 546.

1026. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 7 mai 1571.*
 Voyant les insolences du prince d'Orange, il a mis sous les yeux du conseil des troubles la sentence que le parlement de Paris rendit contre l'amiral et d'Andelot, son frère. — Les avis ont été partagés. — Il envoie au Roi ceux des conseillers (3) qui ont opiné pour que l'on en usât de même envers le prince d'Orange. — C'est le docteur del Rio qui a écrit de sa propre main la lettre en français qui accompagne cette dépêche : toutes les autres pièces étant en français, il a fallu employer la même langue dans ladite lettre. — Le duc prie le Roi de la faire examiner par quelques-uns de son conseil, et de lui mander sa réso-

(1) Y que aunque la hagan pedaços, no la haran yr.

(2) Lo tiene banqueteadó.

(3) Ces conseillers étaient le docteur del Rio et Jérôme Olzignanús.

lution. — Il désire que la réponse du Roi soit écrite par le secrétaire Çayas, et que, si Hopperus est un de ceux qui seront consultés, il lui soit prescrit de garder le secret le plus absolu (1).

Liasse 530.

1027. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 8 mai 1571.* C'est celle que le duc fit écrire par le docteur del Rio, et dont il parle dans sa lettre précédente. — Il y est dit que le duc a été requis par les fiscaux de rendre une nouvelle sentence contre Guillaume de Nassau, prince d'Orange, pour les maléfices et hostilités par lui commis depuis son bannissement, ladite sentence portant qu'il sera « exécuté publiquement en figuré et effigie, ses armoiries traînées à la queue des chevaux, et après rompues et cassées, et que, par-dessus ce, ses enfants seront déclarés ignobles, infâmes et indignes de tenir aucuns biens ou états dans les pays du Roi. » — Comme la chose est de grand poids, il a cru devoir, avant de statuer, demander les ordres du Roi (2). (Franç.)

Liasse 546.

1028. *Lettre du comte Pierre-Ernest de Mansfelt au Roi, écrite de Luxembourg, le 18 mai 1571.* Il l'informe du mariage convenu entre Philippe-Chrétienne, que sa défunte femme eut du comte de Lalaing, son premier mari, et le sénéchal de Hainaut.

Liasse 547.

1029. *Avis du docteur Julio Claro (3), envoyé au docteur Velasco, sur la question soumise au Roi par le duc d'Albe, au sujet du prince d'Orange (sans date) (4).* Il ne pense pas qu'on puisse avec justice priver les enfants de ce prince

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCLXIII.

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCLXIV.

(3) Le docteur Julio Claro était régent au conseil d'Italie. Antonio Perez dit de lui : qu'il était un des hommes les plus doctes et les plus capables de son temps (*uno de los mas doctos y de mas lindo y claro entendimiento de su tiempo*). Perez ajoute : « Il était appelé au conseil d'État, de mon temps, pour donner son avis sur beaucoup d'affaires » (*Era llamado al consejo de Estado en mi tiempo, en muchos negocios en que era menester su profesion*). OBRAS Y RELACIONES, édit. de 1631, p. 343.

(4) Voy. la lettre du duc d'Albe au Roi, du 7 mai 1571, n° 1026.

des biens dont ils avaient hérité avant la rébellion de leur père. Tout ce qu'on pourrait, selon lui, faire contre eux, serait de leur ôter les fiefs, et de leur donner en compensation une rente ailleurs. On pourrait voir encore, au cas que le prince eût l'usufruit des biens de ses enfants, s'il ne serait pas possible, durant sa vie, de confisquer ces biens au profit du Roi.

Liasse 550.

1030. *Lettre du duc d'Albe au secrétaire Çayas, écrite de Bruxelles, le 7 juin 1571.* Il a beaucoup de peine à soutenir la machine qui lui est confiée, car Çayas sait comme sont obéis les hommes qui sont *en résidence*. — On lui écrit de Madrid que le duc de Medina-Celi a demandé le remplacement de Sancho de Avila en qualité de châtelain d'Anvers : il ne peut croire, de sa part, à une pareille monstruosité, envers quelqu'un qui a servi comme Sancho de Avila, et qui peut rendre encore de si bons services. — Si le duc de Medina-Celi veut commencer sa dictature en destituant les hommes que lui a placés, il prie Çayas de demander au Roi de n'y pas consentir.

Liasse 546.

1031. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 20 juin 1571.* Il apprend avec satisfaction que la santé du duc s'est améliorée, et l'engage à la soigner. — La flotte qui doit transporter aux Pays-Bas le duc de Medina-Celi est prête : deux mille fantassins y seront embarqués ; ce nombre n'a pas paru trop considérable, malgré l'avis contraire du duc. — Il l'informe de ce qui a été traité, à Madrid, avec Henri Cobham, ambassadeur de la reine d'Angleterre (1). — Il a écrit de sa main à l'Empereur, afin que les Pays-Bas soient compris dans la ligue de Landsberg. — Il a vu les deux lettres du duc relatives à la nouvelle sentence qui se pourrait prononcer contre le prince d'Orange. Il a

(1) La reine Élisabeth (20 mars 1571) avait envoyé Henri Cobham à Madrid, afin de demander des explications sur le dessein, qu'on attribuait à Philippe II, de faire passer une armée en Irlande, et pour se plaindre aussi de l'accueil fait à Thomas Stuckley. Le Roi répondit que, en donnant asile à ce dernier dans ses États, il ne croyait avoir commis aucune contravention aux traités existants : quant aux desseins hostiles qu'on lui prêtait, il déclara qu'ils étaient faux et absurdes. Ces réponses furent données à Cobham, à l'Escorial, le 4 juin. (Voy. les *Apuntamientos* de don Tomás Gonzalez dans les *Memorias de la real Academia de la historia* de Madrid, t. VII, p. 357 et suiv.)

chargé des jurisconsultes d'examiner ce qu'il convient de faire. Il lui communiquera ultérieurement sa résolution. — Don Juan de Cúñiga lui a écrit que, chaque fois qu'il a parlé au pape du chapeau pour l'évêque de Liège, S. S. l'a assuré que l'évêque l'obtiendrait à la première promotion.

Liasse 547.

1032. *Lettre du secrétaire Cayas au secrétaire Albornoz, écrite de Madrid, le 5 juillet 1571.* A propos d'une lettre que le duc d'Albe avait écrite à don Juan d'Autriche, il dit à Albornoz que le Roi, l'ayant vue, l'a trouvée si notable, qu'il a voulu qu'elle fût communiquée à ceux du conseil intime (1), lesquels sont le cardinal, le prieur, Feria, Ruy Gomez et Velasco (2).

Liasse 547.

1033. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 5 juillet 1571.* Aussitôt que son indisposition le lui a permis, il est venu à Anvers, et a mis Champagny en possession du gouvernement de cette ville. — Il recommande au Roi le trésorier général Gaspar Schetz, qui l'a secondé, plus qu'aucun autre, dans l'affaire des 10^e, 20^e et 100^e deniers. Ce n'est pas une mercède en argent que Schetz désire, mais quelque distinction honorifique.

Liasse 546.

1034. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 6 juillet 1571.* Afin de donner la chasse aux corsaires qui infestaient les côtes, il a mis des garnisons dans les villes maritimes, et il a ordonné au comte de Boussu d'armer quinze navires. — Le 18 juin, il eut avis que seize navires montés de pirates se dirigeaient vers Embden, afin d'y vendre leurs prises : il en avertit Boussu, qui fit prendre aussitôt la mer à son escadrille, dont il confia le commandement à son vice-amiral Boschussen, à cause que, dans le même temps, il vint à perdre sa femme. — Boschussen sortit avec onze navires, les quatre autres n'ayant pas été prêts à le suivre. La veille de la Saint-Jean, à trois heures après midi, il parut en vue des ennemis, qui avaient jeté l'ancre à l'embouchure de l'Ems. Ceux-ci se mirent en bataille, et l'action s'engagea. Le duc avait ordonné à Robles, qui commande à Groningue, que, s'il voyait passer les navires du Roi, il envoyât à leur secours quelques arquebusiers : il en envoya deux cents dans quatre cara-

(1) *Del consejo selecto.*

(2) Voy. le tome I, p. Lxi.

velles (1). A la troisième volée de canon, les ennemis prirent la fuite. Boschussen les poursuivit; il se rendit maître de huit navires. Robles en prit un, avec quatorze pièces d'artillerie. Quatre parvinrent à s'échapper. Les autres se glissèrent entre les navires anglais qui étaient dans le port. Beaucoup de pirates ont été tués; d'autres se sont noyés, en voulant se sauver.

Liasse 546.

1035. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 7 juillet 1571.* Il a reçu les lettres du Roi du 20 juin, avec les pièces relatives à la négociation de Henri Cobham. — Il approuve beaucoup les réponses faites à cet ambassadeur. — Il a communiqué le tout au conseil, et l'on a résolu d'en envoyer copie à don Guerau de Espés. — Lorsque Thomas Fiesco partit pour l'Angleterre, le duc lui ordonna de tâcher d'obtenir la restitution des marchandises saisies, par le moyen de Leicester et de Cecyll, en les gagnant l'un et l'autre par quelque présent : chose facile en ce pays-là. — Fiesco a en effet employé ce moyen, et sa négociation est en bonne voie : déjà il est d'accord sur quelques points avec les marchands anglais; sur d'autres, il y a encore dissidence, mais on en peut espérer l'arrangement. — Il lui a été prescrit de traiter toute cette affaire avec le concours de Zweveghem, et selon les instructions qui ont été données à celui-ci (2) : tous deux doivent en conférer avec don Guerau, mais sans qu'on puisse savoir qu'ils le fassent. — Du moment que Roberto Ridolfi (3) arriva à Bruxelles, le duc le tint pour léger, et conçut des appréhensions sur le sort des personnes

(1) *Caravelas.*

(2) François de Halewin, chevalier, seigneur de Zweveghem, avait été envoyé par le duc d'Albe en Angleterre, pour négocier l'affaire de la relaxation et restitution des personnes et biens arrêtés d'une part et de l'autre. Son instruction, en date du dernier de février 1570 (1571, n. st.), est aux Archives du Royaume, papiers d'État, registre *Négociations d'Angleterre*, t. I.

(3) Roberto Ridolfi, Florentin, qui vivait en Angleterre, fut chargé, au mois d'avril 1571, par Marie Stuart et le duc de Norfolk, de se rendre à Rome et à Madrid, afin de solliciter du pape et de Philippe II leur coopération pour la mise en liberté de cette princesse, et pour la protection de son fils, avec l'offre, de la part de Marie, d'épouser ou Norfolk, ou don Juan d'Autriche. Ridolfi passa par Bruxelles; il y vit le duc d'Albe, qui plaça peu de confiance dans le succès de sa négociation, l'ayant trouvé un grand bavard (*un gran parlanchin*); de là il partit pour Rome, d'où il se rendit à la cour de Philippe II. Les indiscretions qu'il commit éveillèrent l'attention des ministres d'Élisabeth, qui parvinrent à découvrir la mission dont il était chargé.

que sa négociation pouvait compromettre : en effet, si elle parvient à la connaissance de la reine d'Angleterre, celle-ci ne pourra trouver de meilleur prétexte pour se défaire du duc de Norfolck et de la reine Marie. — Le baron de Seton est revenu de France, où la reine Marie l'avait envoyé; il n'a pu rien y obtenir pour sa maîtresse. — Le duc ajoute quelques particularités aux détails que contiennent ses dépêches en français sur une bravade que lui a faite l'envoyé de Charles IX (1) à Bruxelles; il dit, de cet envoyé, qu'il a mauvaise opinion de lui en ce qui concerne la religion, et qu'il le croit disposé à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour brouiller les deux souverains (2). — Il a écrit à don Francès de Alava, afin de demander des explications au roi très-chrétien et à la reine mère, le chargeant de leur remettre en mémoire les secours qu'ils ont reçus du Roi dans leurs nécessités; de leur rappeler aussi qu'un des motifs qui portèrent S. M. à conclure la paix avec Henri II fut de lui donner le moyen de pourvoir aux maux que souffrait la religion dans son royaume (3); de leur dire encore de n'écouter pas les hommes mal intentionnés qui voudraient, pour leurs fins particulières, les mettre en dissension avec le Roi; de leur faire sentir, du reste, qu'il est prêt à se défendre, si on l'attaque. — Le duc ne croit pas que le roi de France, dans la situation où il se trouve, veuille rompre : s'il le faisait, ce ne pourrait être qu'afin de changer de religion, et de s'emparer des biens des églises (4). Toutefois il a résolu d'envoyer à ce monarque un gentilhomme, pour savoir positivement sa volonté, et lui demander, s'il est aussi puissant et aussi obéi que l'a dit son résident, de châtier les insolences que commettent ses vaisseaux contre les Pays-Bas. — En Allemagne, tout est tranquille. — Il en est de même en Suisse. — Le trésor des Pays-Bas est entièrement vide. A la vérité, en cas d'invasion, le Roi peut disposer d'un second centième; mais ce n'est que dans quatre années; et l'on ne pourrait, sans payer d'énormes intérêts, en

(1) Mondoucet.

(2) *Del cual tengo ruin opinion en lo de la religion, y que hará cuantos malos oficios pudiere para desavenir á V. M. con el rey su amo.*

(3) *Y que les trujesse á la memoria que una de las cosas que hicieron venir á V. M. á la paz con el rey Enrico su padre fué entender el daño que tenia en su reyno en lo de la religion, para que le quedasse la mano libre para remediarlo.*

(4) *Me persuado que si lo quisiesse hacer, seria estando resuelto de dejar la religion y tomar los bienes de las iglesias.....*

escompter le produit : encore trouverait-on difficilement des maisons qui vou-
 lussent faire cette opération. — L'abonnement du 10^e et du 20^e expire le
 13 août. Le duc s'occupe des moyens de faire lever ces impôts, avec la modéra-
 tion dont il a rendu compte au Roi. — Si la guerre éclatait, il faudrait en revenir
 à l'abonnement, pour avoir des fonds. — Le Roi reconnaîtra par là combien il
 importe qu'il envoie une grosse provision de deniers. — Le duc renouvelle ses
 instances pour que son successeur arrive promptement. Il n'a plus de crédit, et
 les ministres lui cachent une partie des affaires, se souciant peu de le contenter,
 ou de lui déplaire : de sorte que le service du Roi en souffre beaucoup. Il est
 prêt, du reste, s'il survient quelque chose, à aider celui qui le remplacera,
 même à lui servir de conseiller. — Il a vu ce que le Roi lui a écrit sur l'envoi
 du personnage qui assistera aux noces de l'archiduc Charles, et en même temps
 suivra les négociations relatives à la ligue de Landsberg. Il attache la plus haute
 importance à ce que les Pays-Bas soient compris dans cette ligue. Aussi n'ap-
 prouve-t-il pas que les négociations à ouvrir soient confiées au même gentil-
 homme qui assistera, de la part du Roi, aux noces de l'archiduc, et voudrait-il
 que S. M. en fit l'objet d'une mission spéciale, et que celui qui aurait à la rem-
 plir passât par l'Italie, pour que l'Empereur ne pût pas croire qu'on lui aurait
 donné des instructions à Bruxelles. Il voudrait aussi que le Roi et la Reine écri-
 vissent à ce sujet à S. M. I. dans les termes les plus pressants. Pour la noce, il
 semble que le comte de Monteagudo serait, mieux que personne, propre à y
 représenter le Roi. Le bijou à offrir à la femme de l'archiduc devrait être de la
 valeur de 10,000 à 12,000 écus. — A cette occasion, le duc serait d'avis que
 quelque somme d'argent fût distribuée aux conseillers de l'Empereur, et que le
 Roi donnât une bonne pension au vice-chancelier Weber. — Il termine, en
 remerciant le Roi de l'accueil qu'il a fait au marquis Chiapin Vitelli, dont il
 vient d'apprendre l'arrivée à Madrid. Il le prie de l'expédier promptement, en
 lui accordant les grâces qu'il mérite. Si quelque chose arrivait aux Pays-Bas,
 il conviendrait de l'y renvoyer avec le duc de Medina-Celi; dans le cas con-
 traire, il serait bien qu'il allât joindre don Juan en Italie : car le Roi peut être
 certain qu'il a peu d'hommes qui possèdent les qualités du marquis, et le puis-
 sent servir aussi bien (1).

Liasse 546.

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCLXV.

1036. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 13 juillet 1571.* Selon lui, il conviendrait fort que, dans l'intérêt de son service, le Roi enjoignît au duc de Medina de ne révoquer, sans autorisation particulière, aucune des choses que lui, duc d'Albe, a faites; il voudrait aussi que ce duc ne pût (1) pardonner aux condamnés pour les affaires de religion et des troubles, ni autoriser la révision des procès d'aucun de ceux contre qui il a été rendu sentence, ni nommer à aucun des emplois du conseil des finances et de la chambre des comptes (2).

Liasse 546.

1037. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite d'Anvers, le 13 juillet 1571.* Depuis le départ de don Pedro Velasco, qui quitta Anvers le 8 juillet, les nouvelles qu'il reçoit de toutes parts lui donnent lieu de croire que les mouvements qu'on craignait en France vont se dissipant. — Il attend la réponse que lui apportera M. de Vaulx (3), qui est le gentilhomme dont, dans ses lettres précédentes, il a annoncé l'envoi vers le roi très-chrétien. — Il a des lettres d'Allemagne des 1^{er}, 4 et 5 juillet; tout y était tranquille. — Le comte de Mansfelt, qui était allé à Francfort, pour y avoir une entrevue avec l'archevêque de Cologne, lui a écrit de Trèves qu'il y avait trouvé quelques reîtres, de ceux du roi de France, qui y étaient venus pour toucher l'argent qu'on leur devait, et qui se montraient fort mécontents de ce que les mesures n'avaient pas été prises pour les satisfaire. — Ainsi le Roi peut être certain que rien n'arrivera cette année, qui puisse lui donner de l'inquiétude. — Le Roi lui a demandé ce qui devrait s'écrire à M. de Havré, et s'il conviendrait de rendre une ordonnance générale sur les mariages des seigneurs des Pays-Bas: il répond qu'une telle ordonnance est une des choses les plus nécessaires pour la tranquillité du pays, et qu'il faut absolument y empêcher l'alliance des grandes maisons. Quant à M. de Havré, le Roi, en lui accusant la réception de sa lettre, pourrait lui dire qu'il eût bien fait de lui donner, ainsi qu'au duc, avis de son

(1) On lit, à la marge, de la main du Roi: *Toto esto sera bien que pongais en los apuntamientos que se huvieren de hacer para el despacho del duque de Medina-Celi* (il sera bien que vous compreniez tout cela dans les notes qui devront être préparées pour l'expédition du duc de Medina-Celi).

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCLXVII.

(3) Maximilien de Longueval, seigneur de Vaulx.

mariage, avant de l'accomplir (1). — Il se réjouit que le Roi ait approuvé ce qu'il a écrit sur l'inconvénient qu'il y a à annexer les châteaux au gouvernement des provinces. Il peut ainsi proposer, pour le château d'Utrecht, une personne très-capable, et à qui le Roi a de grandes obligations; cette personne est le colonel Mondragon. En lui conférant la charge de commandant de ce château, et en le gratifiant d'une rente perpétuelle pour une fille qu'il a, aux Pays-Bas, de sa première femme, il sera en état d'abandonner 300 écus de pension qu'il reçoit en Espagne sur les laines. Le duc, à qui il a demandé de quitter Dampvillers, n'a pu obtenir de lui qu'il y restât au delà de cet été (2). — Berlaymont lui a parlé souvent, afin qu'il demande au Roi de l'honorer du même titre dont sont décorés Boussu et d'autres qui n'ont pas de possessions plus considérables que lui (3). Il prie le Roi d'avoir égard à ce désir d'un de ses meilleurs serviteurs (4). — Après Viglius, la seule personne qui connaisse ici les affaires d'Allemagne est Scharenberger (5), que le duc emmènerait avec lui à Madrid, pour y remplacer Pfintzing (6), s'il n'était aussi nécessaire à Bruxelles. — Il propose d'appeler au conseil privé, où les hommes manquent également, Bousbecq (7),

(1) Philippe a écrit, à la marge de ce passage de la lettre : *Tratad esto con Hoperus, para que se le escriba en frances al M. de Habré en esta substancia* (Parlez de cela avec Hopperus, afin qu'on écrive en français à M. de Havré dans ce sens).

(2) Philippe II a écrit à la marge : *En este despacho en frances, se le escrive que nombre personas para esto, porque no nombrava mas que al que pedia Bossu. Puede se le escrivir que nombre á Mondragon entre ellos, aunque cierto mejor estaria en frontera que tan adentro* (Dans cette dépêche en français, on le charge de proposer des personnes pour ce poste, parce qu'il n'avait désigné que celui que demandait Boussu. On peut lui écrire qu'entre ces personnes, il nomme Mondragon, quoique certainement celui-ci fût mieux placé sur la frontière que dans l'intérieur).

(3) Le titre de comte.

(4) Le Roi a écrit à la marge : *Lo mismo pide Noircarmes, que Hoperus me habló en ello por entrambos, aunque yo no lo quisé resolver, por no tener parescer del duque. Sera bien que en lo uno y lo otro se le pida agora* (Noircarmes demande la même chose, selon ce que m'a dit Hopperus, qui m'a parlé pour tous deux; mais je n'ai pas voulu me décider, avant d'avoir l'avis du duc. Il sera bien qu'on le lui demande maintenant pour tous deux).

(5) Secrétaire d'État pour la correspondance allemande à Bruxelles. Voy. ci-dessus, p. 141.

(6) Secrétaire d'État pour la correspondance allemande à Madrid. Voy. ci-dessus, p. 50.

(7) Note marginale de Philippe II : *Creo que deve de ser el que vinó con mis sobrinos, y siendo él, no sé como lo tomaria el Emperador, y aun si él tomaria solo lo del consejo privado. Sera bien repre-*